

Une piscine à Montétan

Le dimanche 23 mai, petite visite à la piscine de Montétan qui s'est ouverte le jour précédent. Rencontre des gardes-bains et de quelques courageux.ses compte tenu de la température de l'eau : 17 degrés.

Un peu d'histoire

La piscine de Montétan a été ouverte le 18 mai 1960. D'une dimension de 20 m sur 12, elle est divisée en 2 zones de profondeur différente, 1,10 m pour l'une et de 0,60 m pour l'autre. Un petit bassin séparé a été construit pour les tout-petits. A cette époque, elle était réservée exclusivement aux enfants de moins de 12 ans et à leurs mamans.



© Gérald Progin

Comme nous le révèle une tribune de lecteurs parue dans Le Matin du 19 juillet 1971, M. François Thierry se plaignait d'avoir été obligé de se rhabiller, les gardiens lui ayant précisé que seules les mères et les enfants pouvaient se mettre en maillot de bain. Il dénonçait cette ségrégation et demandait des éclaircissements à ce sujet... Nous n'avons pas trouvé de réponse à son interpellation !

La piscine était aussi réservée pour les cours de natation donnés par les écoles du quartier.

En 1962, une motion a été déposée au Conseil communal de Lausanne pour demander la création de piscines du même genre dans d'autres quartiers, notamment Bellevaux et Vieux-Moulin.

Une ouverture fraîche

Dimanche 23 mai, par une température extérieure d'environ 16 degrés – 17 pour l'eau –, toutefois sous un soleil resplendissant, j'ai rencontré l'un des responsables des 4 piscines de quartier de Lausanne. Actuellement, la piscine est ouverte, par beau temps, tous les jours de 9h30 à 20h. L'entrée est gratuite. La majorité des usagers sont des en-

fants entre 8 et 14 ans qui viennent les mercredis après-midi, le week-end et après l'école. En dessous de 8 ans, les enfants doivent être accompagnés d'un de leurs parents – père ou mère aujourd'hui ! Le covid limite le nombre de personnes présentes à 133 mais, en temps normal, en juin qui est la période la plus chargée, ce sont 200 à 250 personnes qui la fréquentent. Le règlement est assez strict, empêchant notamment les plongeurs compte tenu de la profondeur du bassin. Les quelques infractions au règlement sont facilement gérées par l'explication et la discussion. En cas de récidive, une exclusion plus ou moins longue peut être prononcée.

Le matin, ce sont plutôt les seniors qui sont présents : pour se rencontrer, échanger et nager un peu. La piscine est aussi utilisée par l'Association «Les pattes palmées» qui organise des cours de natation. Les classes d'école y viennent également pour les mêmes raisons.

Quatre gardes-bains diplômés sont engagés par le Service des sports de la Ville de Lausanne afin d'assurer la surveillance de ce bassin et deux sont présents chaque jour en tournus.

En milieu d'après-midi, seule la famille Christinat a eu le courage de faire trempette. Gaëlle, Adama-Baïlo, Aminatou et un de leurs copains ont eu le plaisir de pouvoir utiliser toute la piscine pour eux, avantage non négligeable qui vaut bien une peau légèrement rosée à la sortie de l'eau. Les dalles chaudes du bord du bassin étaient fort bienvenues pour réchauffer les corps.

Du côté des petits, pas de foule non plus : Mme Jetzer, dynamique grand-mère habitante du quartier, surveille sa petite-fille Isaure qui a grand plaisir à tremper ses pieds et jouer avec son arrosoir. Mme Jetzer connaît fort bien cette piscine puisqu'elle y venait seule, lorsqu'elle avait 6-7 ans et qu'elle a ap-



© Gérald Progin

pris à nager dans ce bassin !

Sarah, 4 ans, accompagnée de sa maman, partage la joie d'Isaure. Elle trouve que l'eau n'est pas trop froide.

Gérald Progin